

Invitation

CAUSERIE DU 23 MARS 2017 SUR LES PRESTATIONS SPÉCIALES À L'AIDE SOCIALE

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que l'Organisation d'aide aux sansemploi (ODAS-Montréal), vous invite à assister à notre prochaine causerie qui portera sur les prestations spéciales accordées aux personnes à l'aide sociale en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (incluant les services assumées par la Régie de l'assurance-maladie du Québec) ainsi que les prestations spéciales non prévues et accordée par le Ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale en vertu de son pouvoir discrétionnaire.

Cette causerie se tiendra le jeudi 23 mars 2017, de 13 h 30 à 16 h 30 au Comité d'éducation des adultes (CEDA) St-Henri-Petite-bourgogne situé au 2515, rue Delisle, à Montréal (à quelques pas du métro Lionel-Groulx), local 123.

Cette causerie sera prononcée par Madame Alexandra Bourcier et Madame Audrey Roch Genest, stagiaires à l'odas-montréal et étudiantes à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Plus spécifiquement, cette causerie traitera des formalités et des conditions pour avoir accès à ces prestations spéciales.

de cette causerie, les conférencières Au cours traiteront, par exemple, prestations des spéciales auditive, suivantes : aide optométrie, lunettes, diabète, frais de transport, victime de violence, déménagement, etc.

Chaque participant recevra gratuitement de la documentation.

Espérant que vous serez en mesure de vous joindre à nous.

Afin de vous assurer une place, auriez-vous l'extrême obligeance de confirmer votre présence, en nous transmettant par télécopieur ou par courriel le coupon-réponse ci-joint, au plus tard le 22 mars 2017.

Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec Monsieur Omer Coupal, (par téléphone (514) 932-3926.

CAUSERIE SUR LES PRESTATIONS SPÉCIALES À L'AIDE SOCIALE

DU JEUDI 23 MARS 2017 DE 13 H 30 À 16 H 00

COUPON-RÉPONSE
CONFIRMATION PAR TÉLECOPIEUR
(514) 932-0815
par courriel

envoiodas@bellnet.ca

Pour cette causerie, auriez-vous l'extrême amabilité de confirmer votre présence en transmettant ce coupon-réponse, par télécopieur ou courriel, au plus tard le 22 mars 2017.

Nom de l'organisation :_	 		
Téléphone : (<u>)</u>	 		
Nombre de personnes: _	 		